



JEANNE MOREAU ET ÉTIENNE DAHO
LE CONDAMNÉ À MORT

DE JEAN GENET
MIS EN MUSIQUE PAR HÉLÈNE MARTIN



RADICAL POP MUSIC
R.P.M. 2

UN DIAMANT NOIR

ENTRETIEN AVEC JEANNE MOREAU
ET ÉTIENNE DAHO

par Albert Dichy

Jeanne Moreau, vous avez croisé l'œuvre de Jean Genet à diverses reprises, vous avez été l'héroïne du film Mademoiselle dont il avait écrit pour vous le scénario, vous avez également joué un rôle important dans Querelle de Fassbinder et vous voilà aujourd'hui, auprès d'Étienne Daho, dans Le Condamné à mort. Quelle relation aviez-vous avec lui ?

JEANNE MOREAU : J'ai connu Jean Genet vers la fin des années 1950, il me semble, par des amis communs. Je ne sais plus bien comment les choses se sont passées, mais il y a eu très vite entre nous une sorte de complicité. Je me souviens d'une époque où Genet venait m'attendre presque tous les soirs à la sortie du Théâtre Antoine. Il m'entraînait dans des bars, souvent à la Coupole, où il m'utilisait comme appât pour attirer de beaux garçons. On s'amusait beaucoup, il était drôle, vivant. D'où venait cette complicité ? Je ne sais pas, mais peut-être avait-il senti que son univers ne m'était pas inconnu... J'avais été très jeune en rébellion contre mon milieu familial et, dès l'âge de sept ans, j'avais vécu à Montmartre, je connaissais ce monde de voyous, de souteneurs, de petits voleurs, j'avais même aperçu une fois Pierrot le Fou. Pendant la guerre, j'avais habité, à l'angle de la rue de Douai et de la rue Mansart, un hôtel de passe, les putains étaient des copines, je traduisais les lettres qu'elles recevaient, après la Libération, des soldats américains. Nous ne parlions jamais de tout cela Genet et moi, mais c'était entre nous, nous avions nos antennes. Et j'aimais sa compagnie, vraiment. Il avait quelque chose de nourrissant dans la conversation, mais il avait aussi un côté un peu effrayant : j'avais l'impression de frôler le danger avec lui. Ce n'était pas une peur

insurmontable, c'était même excitant, mais il était comme le feu, il pouvait vous embraser. Il y a deux jours, avant de m'endormir, je pensais à Genet et savez-vous quelle image m'est venue ? C'est celle d'une pierre. Il me faisait penser à une pierre. Il aimait rire, plaisanter, mais il y avait en lui quelque chose de fermé, de mystérieux. Avec une sorte de cruauté, comme lorsqu'on dit de quelqu'un qu'il a un cœur de pierre. Il était capable de dire des choses exquis et, tout à coup, d'être d'une extrême brutalité. Genet, c'était un diamant noir ! Ça existe, vous savez, les diamants noirs, personne n'a envie d'en porter sur une bague. Mais c'était ça son génie, cette capacité à pénétrer les âmes, à voir la vilénie et à la transformer en beauté.

Étienne Daho, sans l'avoir connu, vous avez vous également un long compagnonnage avec Genet, comment la rencontre s'est faite pour vous ?

ÉTIENNE DAHO : Ma rencontre s'est faite à l'adolescence, d'abord par la musique, probablement parce que c'est un langage qui m'est plus immédiat, plus familier. J'avais entendu David Bowie évoquer son admiration pour Genet et j'ai longtemps cru que sa chanson "The Jean Genie" lui était dédiée. Les punks de ma génération et les "auteurs" du rock, tels que Bowie ou Patti Smith ont aussi revendiqué son héritage et en ont fait un héros. On retrouve souvent dans le rock, les fantasmes de la dangerosité, du drame, du sexe, mais aussi le côté théâtral et flamboyant que l'on peut retrouver dans l'œuvre de Genet. Ce fut la première clé. J'ai ensuite découvert l'album "Le condamné à mort" mis en musique par Hélène Martin et interprété par Marc Ogeret, que nous reprenons avec Jeanne aujourd'hui.



JEAN GENET, LE CONDAMNÉ À MORT

Bien que jeune, j'avais été très impressionné par ce disque et par ce texte charnel et poétique qui est comme une corde tendue par le Désir.

Et qu'aviez-vous entendu ?

ÉTIENNE DAHO : J'ai entendu la force avec laquelle Genet brave les interdits et son absence de jugement. Il n'y a ni bien, ni mal. Tout est ouvert, rien n'est borné, figé. C'est très séduisant, lorsque l'on est un adolescent romantique en quête d'absolu, en train de se construire et qui doit se confronter aux interdits et à la morale des autres... Soudain, on tombe sur un livre, une musique, une œuvre qui vous apportent cette liberté, cette ouverture. Genet a fait partie de ces auteurs qui m'ont ouvert un monde dont on ne ressort pas indemne et qui vous donnent aussi de la force.

JEANNE MOREAU : Des hommes comme Genet manquent terriblement aujourd'hui ! C'était la voix de l'insurgé. Il n'y a plus d'insurgé. On vit dans une société où l'on ne parle que de transparence, alors que tout est obscur, abus de pouvoir, appât de l'argent ! Il manque une voix comme celle de Genet, une voix libre.

Étienne Daho, vous avez, de façon plutôt inattendue, intégré à votre répertoire le poème Sur mon cou depuis longtemps. Comment cela s'est réalisé ?

ÉTIENNE DAHO : En 1997, Hélène Martin que je connaissais depuis de nombreuses années, m'a invité à interpréter "Sur mon cou" extrait de cette œuvre à l'un de ses concerts qu'elle donnait au théâtre Molière. Cela a été un très beau moment et j'ai ensuite conservé cette chanson dans

mon répertoire, avec l'envie d'aller plus loin et d'enregistrer l'intégrale du "Condamné", attendant patiemment que ce projet mûrisse, mais aussi que le destin me fasse un signe pour foncer. La rencontre avec Jeanne et notre envie commune de nous lancer ensemble dans cette aventure à été l'étincelle.

Et comment Jeanne Moreau est-elle entrée dans ce projet ?

ÉTIENNE DAHO : Jeanne est venue me voir un soir à l'Olympia.

JEANNE MOREAU : Et une autre fois à la salle Pleyel. Toute l'histoire a commencé là. Quand Étienne m'a parlé de ce projet, mais j'ai tout de suite dit oui. On ne se connaît pas depuis longtemps, mais vous savez, il y a des gens qu'on rencontre et on a l'impression de les avoir toujours connus.

Comment pensez-vous que ce disque va être accueilli par votre public ?

ÉTIENNE DAHO : Le public qui me connaît et qui connaît déjà mon interprétation de "Sur mon cou" a envie que Jeanne et moi nous les emmenions plus loin, que nous repoussions les murs. Tout commence dans une cellule de prison, mais très vite nous sommes ailleurs, dans la liberté, la nature, les fleurs, le vent, les arômes... ce texte parle de l'énergie de vivre, du désir, de la vie. C'est un texte remuant et universel.

Ce poème est aussi un hymne d'amour à un vrai condamné à mort qui, malgré sa beauté, n'était pas tout à fait angélique, Maurice Pilorge.

ÉTIENNE DAHO : Oui, c'est vrai, Maurice Pilorge, était surtout un

petit voleur dont Genet a fait sa muse et il n'aurait pas autant fantasmé, ni bandé si fort, s'il n'avait pas eu cet objet du désir qu'est Pilorge.

Pour en revenir au spectacle, vous avez décidé, Étienne Daho, de ne pas composer une nouvelle musique et de conserver celle d'Hélène Martin, pourquoi ?

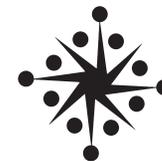
ÉTIENNE DAHO : La musique d'Hélène Martin est remarquable en tous points et d'une très grande justesse par rapport au texte. Sa musique réussit à tendre cette main qui amène l'auditeur à entrer en communication avec Genet. Toutefois, j'ai réarrangé les musiques d'origine pour faire une version nouvelle de l'œuvre, qui nous ressemble à Jeanne et moi.

JEANNE MOREAU : Cela pouvait être un danger terrible. Hélène Martin, qui a toujours eu une grande connivence avec Genet, a trouvé un rythme qui a une qualité d'évidence. Sans Hélène Martin, ce récital n'aurait pas existé. Et beaucoup de gens ignoreraient l'existence du *Condamné à mort*.

Vous avez entretenu tous les deux avec Genet et avec son œuvre un rapport qui a traversé le temps. C'est une manière de fidélité ?

JEANNE MOREAU : Genet fait partie de ma vie. Il a acquis même plus d'importance pour moi aujourd'hui que lorsque je le voyais tous les jours.

ÉTIENNE DAHO : Cette expérience m'a donné l'envie d'approfondir davantage mes connaissances sur l'homme, son œuvre et son parcours fascinants. Dans "Saint Genet, comédien et martyr", Sartre nous dit qu'il nous faut lire Genet, car il nous tend un miroir pour nous regarder, que Genet nous ressemble, que Genet, c'est nous. —





JEAN GENET, LE CONDAMNÉ À MORT

LE CONDAMNÉ À MORT

1. À Maurice Pilorge assassin de vingt ans *dit par Jeanne Moreau 0:05*
2. Le vent qui roule un cœur... *chanté par Étienne Dabo 6:23*
Ne chante pas ce soir... *dit par Jeanne Moreau*
Mon amour, mon amour... *chanté par Étienne Dabo*
3. Ô la douceur du baigne... *chanté par Étienne Dabo 4:15*
Tristesse dans ma bouche... *dit par Jeanne Moreau et Étienne Dabo*
Voler, voler ton ciel... *chanté par Étienne Dabo*
4. La chanson qui traverse... *dit par Jeanne Moreau 0:32*
5. J'ai tué... *chanté par Étienne Dabo 2:07*
6. Rocher de granit noir... *dit par Jeanne Moreau et Étienne Dabo 1:11*
7. Madame écoutez-moi... *chanté par Étienne Dabo 1:00*
8. Sur mon cou... *chanté par Étienne Dabo 3:37*
9. Les assassins du mur... *chanté par Étienne Dabo 2:08*
10. Un clop mouillé... *dit par Jeanne Moreau 0:48*
11. T'enveloppent si fin... *chanté par Étienne Dabo 2:15*
12. Élève-toi dans l'air... *dit par Jeanne Moreau et Étienne Dabo 2:18*
13. Pardonnez-moi mon Dieu... *chanté par Étienne Dabo 2:47*
14. J'ai dédié ce poème... *dit par Jeanne Moreau 2:41*



Intégrale du texte “Le Condamné À Mort” de Jean Genet,
publié par les éditions Gallimard.

Musiques de Hélène Martin et Jean François Gaël (Droits réservés),
sauf “Sur mon cou”, musique de Hélène Martin et Jacques Lasry (Droits réservés).

Réalisé et arrangé par Étienne Daho.

Batterie et percussions : Philippe Entressangle

Basse : Marcello Giuliani

Guitares : François Poggio

Violoncelle : Dominique Pinto

Violon : Karen Khochafian

Saxophone : Éric Gaultier

Trompette : Thomas Henning

Enregistré par Mako, Sébastien Crispino et Édith Fambuena au Studio de la Seine,
au Châlet et à Afternoon Sessions (Paris).

Mixé par Mako au studio de la Seine (Paris), assisté par Sébastien Crispino
et Mathieu Marietti.

Mastering : Raphaël Jonin

Jeanne Moreau & Étienne Daho sont photographiés par Karim Sadli.

Direction artistique : Atelier Franck Durand

Artwork : Alexandre Nicolas pour l'Atelier Franck Durand

Photographie de Jeanne Moreau & Étienne Daho en studio par Pierre René-Worms

Textes, entretiens et iconographie du livret : Albert Dichy / IMEC

Management d'Étienne Daho et production exécutive : Pierre Carron

Radical Pop Music 2010

REMERCIEMENTS

Jeanne Moreau remercie Jean Genet, Étienne Daho et toute son équipe.

Étienne Daho remercie Jeanne Moreau.

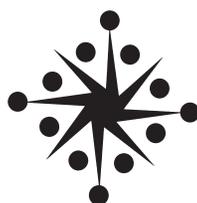
Pierre Carron, Patrick Zelnik, Thierry Suc, Pierre-Alexandre Vertadier, Dominique Besnehard, Pierre Lescure, Jorge Fernandez, Cynthia Chavan, Boris Vedel, Marion Gaudart, Nathalie Vogel, Valérie Lagarde et tout le monde chez Naïve.

Jacky Maglia, Frédérique Massart, Les éditions Gallimard, Hélène Martin, Brigitte de Saint Martin, Jean-François Gaël, Jacques Lasry, Albert Dichy, Catherine Laurensen, Armelle Oberlin, Mickaël Majster et Isabelle Gaudefroy.

Mako, Philippe Entressangle, Marcello Giuliani, François Poggio, Dominique Pinto, Éric Gaultier, Thomas Henning, Karen Khochafian, Édith Fambuena, Sébastien Crispino, Sarah Sanders, Mathieu Marietti, Sara Mandiano, Raphaël Jonin et André Perillat.

Emmanuelle Alt, Franck Durand, Karim Sadli, Alexandre Nicolas, Julie Berton, Hakim Bouacha, Claire Bissara Barbe, The Field, Nathalie Moussier, Pierre René-Worms, Hedi Slimane, Inez Van Lamsweerde et Vinoodh Matadin, Nathalie Noënnec, Angelin Preljocaj, Stéphane Le Parc, Paul Ouazan, Carlo Nataloni, Antoine Carlier, Pierre Chevallier et Jérôme Clément.

Jane Birkin, Benoît Cachin, François Cantero, Pascal Chavaudra, Franck Cussonneau, Jane Daho, Alexandra Danjou, Quentin Devillers, Lou Doillon, Baptiste Dubosc, Nicolas Dubosc, Charlotte Gainsbourg, Sandra Gaudin, Pascal Gregory, Françoise Hardy, Catherine Lautier, Julie Lautier, Pierre Lautier, Élisabeth Quin, Stéphane Loisy, Elli Medeiros, Gaël Morel et Calypso Valois.



© & © 2010 Radical Pop Music, une licence exclusive de Naïve. Tous droits du producteur de l'œuvre phonographique et du propriétaire de l'œuvre enregistrée réservés. Sauf autorisation, la duplication, la location, le prêt ou l'utilisation de ce disque pour exécution publique ou radiodiffusion sont interdits. Fabriqué en U.E. LC0540. 329849822411 5

naïve **RADICAL POP MUSIC**
R.P.M. 2

JEAN GENET, LE CONDAMNÉ À MORT